



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer



Ce document a été numérisé par le CRDP de Nancy pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Base Nationale des Sujets d'Examens d'enseignement professionnel Réseau SCEREN

DANS CE CADRE

NE RIEN ÉCRIRE

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous épreuve :	
NOM :	
<small>(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)</small>	
Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
Né(e) le :	<small>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)</small>

Base Nationale des Sujets d'Examens d'enseignement professionnel Réseau SCEREN

ATTENTION : Le dossier sera rendu complet à l'issue de cette épreuve.

BREVET PROFESSIONNEL AMEUBLEMENT/TAPISSERIE DÉCORATION
 SUJET
 ARTS APPLIQUÉS
 SOUS-ÉPREUVE : DESSIN D'ART
 Durée : 3h00 Coef. : 2
 SESSION 2010

BREVET PROFESSIONNEL TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT/DÉCORATION			
SUJET	Session : 2010	Durée : 3h00	COEF. : 2
SOUS-ÉPREUVE : A3/U31 - DESSIN D'ART			Page : 1/4

Un décorateur d'intérieur fait appel à vous dans le cadre du réaménagement d'un appartement du Casiel Béranger à Paris. Il souhaite que vous imaginiez un chevet tapissé et un décor textile pour la courtoisnie d'une chambre de cet appartement.

Pour cela, il vous donne :

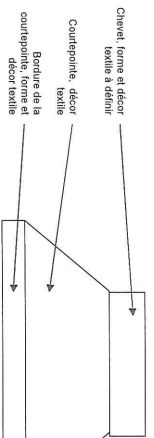
- différentes vues des décors de fenêtre, documents A
- différentes vues du Casiel Béranger, documents B

1. Il vous demande en page 3/4, en réinvestissant les caractéristiques plastiques du décor de la fenêtre présentée :

- deux recherches formelles de chevets (tête de lit). Celles-ci ne dépasseront pas les cadres intérieurs et extérieurs en ponillés. Vous travaillerez également sur la forme de la bordure de la courtoisnie (voilant du couvre lit).
- deux recherches de décors textiles pour la tête de lit et le couvre lit, au crayon, en noir et blanc.

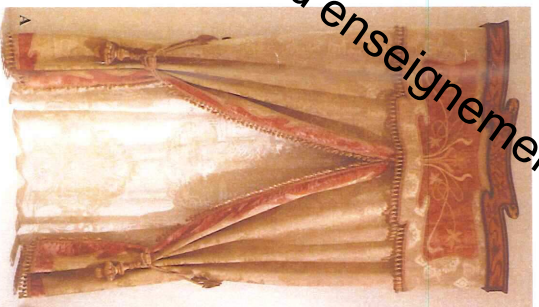
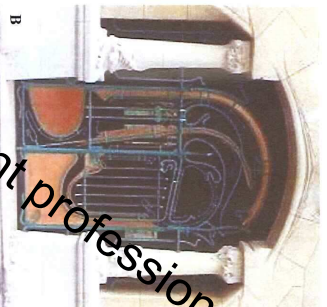
Il souhaite que vous trouviez une proposition qui évoquera le style art nouveau. Vous devez vous inspirer des documents fournis mais aussi de vos propres connaissances.

2. Il vous demande en page 4/4, de proposer un projet final comprenant le chevet (tête de lit) et la courtoisnie (couvre lit) en couleur à partir de vos recherches que vous pouvez modifier si nécessaire. Les moyens plastiques sont libres. Sur les lignes, en page 4/4, vous expliquerez votre projet en quelques phrases afin de justifier vos choix esthétiques.



Critères d'évaluation :

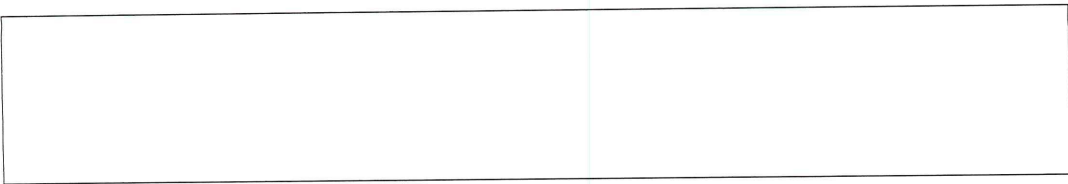
- Les deux propositions page 3 sont différentes et répondent au cahier des charges.
- La proposition finale page 4 est de qualité, et en adéquation avec le sujet.
- Respect de l'harmonie colorée.
- Qualité de l'expression plastique.
- Justification écrite du projet finale.



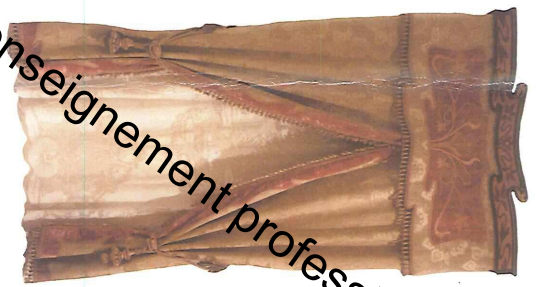
BREVET PROFESSIONNEL TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT/DÉCORATION			
SUJET	Session : 2010	Durée : 3h00	COEF. : 2
SOUS-ÉPREUVE : A3/A31 – DESSIN D'ART			Page : 2/4

Base Nationale des Sujets d'Examens d'enseignement professionnel Réseau SCEREN

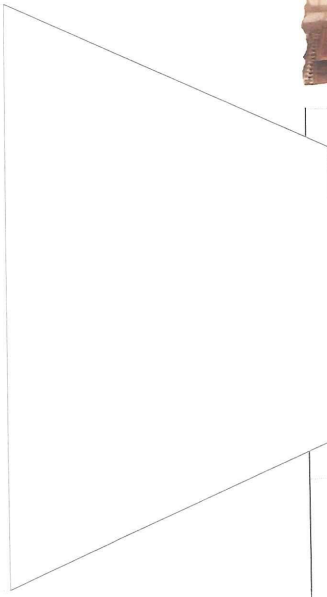
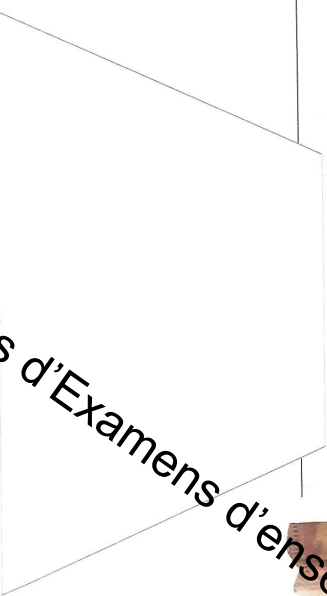
Base Nationale des Sujets d'Examens d'enseignement professionnel Réseau SCEREN



Proposition n°1



Proposition n°2



BREVET PROFESSIONNEL TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT/DECORATION			
SUJET	Session : 2010	Durée : 3h00	COEF. : 2
SOUS-EPREUVE : A3/U31 - DESSIN D'ART			Page : 3/4

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.